

N° 21

Séance du 18 novembre 2025

**COMITÉ SYNDICAL
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION**

**DEMANDE D'AGRÉMENT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE
CLASSES PRÉPARATOIRES À L'ENTRÉE DANS LES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA CRÉATION**

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni le dix-huit novembre deux mille vingt-cinq à dix-sept heures dans les locaux de la mairie de Petit-Couronne, sous la présidence de Madame Julie Lesage.

Étaient présents : *Mmes Julie Lesage (présidente), Mme Hélène Pelli (titulaire), Dieynaba Diallo (titulaire)
MM. Joël Bigot (titulaire), Michel Cantais (vice-président), Bruno Courtois (titulaire), Laurent Turquer (titulaire)*,

Était excusée : *Mme Bernadette Gruel (vice-présidente)*

La séance est ouverte à 17 h 10, M. Turquer est nommé secrétaire de séance.

Le Comité Syndical,

Vu:

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-29,
- Le Code de l'Éducation, et notamment ses articles L.216-2 et suivants, L.759-1 et L.759-2, et R.759-9 et suivants,
- L'arrêté du 5 janvier 2018 précisant les conditions d'agrément par domaine et par spécialité artistique".

Considérant :

- Que la Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine a instauré des enseignements préparatoires à l'entrée dans l'enseignement supérieur de la création artistique dans le domaine du spectacle vivant et qu'elle a établi une procédure d'agrément pour les établissements dispensant ces formations,
- Que le Conservatoire de Grand-Couronne et Petit-Couronne souhaite solliciter cet agrément auprès du Ministère de la Culture et de la Communication,

Après en avoir délibéré,

1 - sollicite l'agrément pour le Conservatoire de Grand-Couronne et Petit-Couronne en tant qu'établissement assurant une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique,

2 - autorise Mme la Présidente à en faire la demande auprès du Ministère de la Culture.

3 - adopte à l'unanimité des présents à 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions, la proposition ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

Julie Lesage